Le Courrier du Parc

2 620 exemplaires - N°107 - 3e trimestre 2024

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Au sommaire :

Rendez-vous du Parc 2
Autres activités proposées 4
Isoler sa maison ça vaut la peine 4
Les envahisseurs... Le raton laveur 5
Dossier spécial : la forêt 6
Gestion de la forêt 6
Les champignons 7
Festival Musique dans la Vallée 8
Inventaires d'étangs et mares 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert, Renata Witkowska et Vents du Sud.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :
Commune d'Attert
Wallonie environnement SPW

Rendez-vous du Parc

Inscrivez-vous à notre newsletter

SCAN ME

Les Rendez-vous du Parc

Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ? Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire par formulaire ou par téléphone (063/22 78 55).

Le nombre de participants aux balades et aux ateliers est limité. Les inscriptions à ces activités seront ouvertes un mois à l'avance. Seuls les ateliers sont payants.

N'oubliez pas de faire tamponner votre bulletin de participation (un par famille) à chaque activité. Vous gagnerez peut-être un des paniers garnis.

La Nuit de la chauve-souris

Vendredi 30 août à 19 heures

Pour la Nuit européenne de la chauve-souris, le Parc naturel vous propose un programme varié.

Pour commencer, le chargé de mission environnement du Parc expliquera les aménagements qui ont été réalisés en faveur des chauves-souris grâce à la subvention wallonne « BiodiverCité ». Ensuite, Isabelle Pierdomenico, écopédagogue des CNB, présentera plus en détail les 24 espèces de chiroptères présentes en Belgique et leur mode de vie associé à nos forêts. Après cet exposé théorique, direction Post pour observer la sortie des oreillards roux à l'église et voir l'ancienne tour électrique ORES aménagée pour abriter ces mammifères volants. Grâce à une batbox, nous tenterons également d'identifier d'autres espèces qui partent chasser à la tombée de la nuit.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert - visite à l'extérieur à Post
Inscription par formulaire ou téléphone (max 20 personnes)

Inscrivez-vous

Balade paysagère à vélo

Samedi 31 août à 14 h 30

Dans le cadre de la charte paysagère du Parc naturel de la Vallée de l'Attert, Adrien Holleville, notre chargé de mission « aménagement du territoire », vous emmènera en balade à vélo dans la partie sud-est de la Commune d'Attert afin de mieux connaitre les caractéristiques paysagères, urbanistiques et environnementales de notre belle vallée.

Cette balade, d'environ deux heures, débutera devant l'église de Nobressart pour analyser ce village classé comme « Plus beau village de Wallonie ». Puis nous irons à Lischert pour observer le paysage de la vallée et étudier les différentes implantations des villages sur le territoire. Ensuite nous passerons par Tattert et Thiaumont afin de comprendre le bâti des villages lorrains belges et par les différentes réserves naturelles autour de ces villages.

Trois vélos électriques peuvent être loués à la Maison du Parc (du vendredi avant 15 heures au lundi matin).

Départ : Nobressart (environ 12 km)
Inscription par formulaire ou téléphone (max 15 personnes)

Inscrivez-vous

Brame du cerf

Mardi 24 et jeudi 26 septembre à 19 h

L'automne est la saison des amours chez le roi de la forêt. Mais qui dit amour, dit aussi rivalité ! Les cerfs se défient en bramant et en se jaugeant mutuellement jusqu'à ce que l'un d'entre eux abandonne. Sinon ils finissent par en venir aux mains. Enfin aux bois…

Accompagnés par un agent DNF, venez découvrir et écouter ce spectacle impressionnant aux portes de la forêt d'Anlier.

Lieu : communiqué après inscription
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 24 août (max 12 personnes par soirée)

Inscrivez-vous à la soirée du mardi

Inscrivez-vous à la soirée du jeudi

Des hommes et des champignons

Mercredi 25 septembre à 19 heures

Marcel Lecomte, membre de l'Association des Mycologues Francophones de Belgique et excellent pédagogue, viendra nous parler de sa passion. Durant cette conférence, nous aborderons les points suivants : le règne des champignons, la diversité de formes fongiques et leur classification selon la nature de l'hyménium, les relations des champignons avec le milieu, et enfin, les espèces comestibles et les autres. Un mycologue n'est pas forcément un mycophage, Marcel nous expliquera pour quelles raisons.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 25 août

Inscrivez-vous

Balade champignons

Samedi 5 octobre à 8 h 45

L'automne rime bien évidemment avec champignons. C'est pourquoi nous vous proposons, cette année encore, une balade guidée à la découverte des champignons de nos forêts. Le mycologue Christian Braibant, sera une nouvelle fois notre guide pour nous dispenser ses anecdotes amusantes et ses moyens mnémotechniques pour reconnaître certains champignons.

Lieu : à Heinstert
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 5 septembre (max 20 personnes)

Inscrivez-vous

La forêt wallonne, état des lieux et perspectives

Mercredi 23 octobre à 20 heures

Hugues Claessens, professeur de sylviculture et écologie forestière à Gembloux Agro-Bio tech (ULiège), nous parlera des changements climatiques actuels dans une perspective historique pour ensuite s'attarder sur leurs impacts sur la forêt tempérée à partir de quelques exemples marquants. Enfin, il présentera les adaptations nécessaires et la dynamique de changement qui est en cours au sein de la forêt wallonne.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 23 septembre

Inscrivez-vous

Balade traces et empreintes des mammifères

Samedi 26 octobre de 13 à 16 h

Sébastien Lezaca, guide chez Forêt & Naturalité, nous accompagnera à la recherche des indices de présence de certains animaux forestiers : poils, plumes, coulées, crottes ou empreintes. Tels des détectives en herbe, nous essayerons d'identifier l'animal qui est passé avant nous.

Enfants admis à partir de 6 ans.

Lieu : communiqué après inscription
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 26 septembre (max 15 personnes)

Inscrivez-vous

Atelier vannerie sauvage

Samedi 9 novembre de 9 à 16 h

Le saule est la matière principale utilisée en vannerie, mais pas la seule. En effet, il existe une multitude de

végétaux à tisser qui poussent localement. La matinée sera consacrée à l'identification et la cueillette de ces plantes et l'après-midi à la réalisation d'un plateau. Marianne Graff nous guidera et nous accompagnera durant cette journée.

Lieu : salle du Relais Postal à Attert (près des bureaux du Parc)
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 9 octobre (max 8 personnes)
PAF : 15 €

Inscrivez-vous

Autres activités proposées

Atelier récolte de fruits

Mercredi 4 septembre à 17 h

La saison de production dans les vergers s'annonce meilleure que l'année dernière !

Nous vous proposons un atelier pour vous former à la récolte des fruits dans les vergers à haute-tige. L'activité sera animée par Benjamin Cerisier, chargé de mission « verger » au sein de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Un petit verre de cidre sera offert aux participants afin de savourer tous les plaisirs que nous procurent les vergers de nos campagnes.

Lieu : verger conservatoire de Post
Inscription par formulaire ou par téléphone (max 30 personnes)

Inscrivez-vous

Tournoi de tennis de table

7 septembre de 10 à 17 heures

Le 12e tournoi transfrontalier de tennis de table est organisé par le DT Biekerech le samedi 7 septembre de 10 à 17 h au hall sportif de Beckerich, 3 Jos Seyler Stross.

Venez encourager nos sportifs !

Isoler sa maison ça vaut la peine

D'accord, mais comment faire ? avec qui ? pour quel budget ? avec quel résultat ?

Pour trouver les réponses adaptées à votre habitation unifamiliale, la Commune d'Attert s'est associée avec la coopérative Vents du Sud dans le cadre du GAL Arelerland pour lancer l'opération Reno Sud Energie, qui est un service gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique.

Comment se déroule cette opération ?

Première étape, nous nous rendons chez vous et établissons un diagnostic énergétique et financier de votre logement. Le diagnostic énergétique décrit tous les travaux nécessaires (comment faire ?) pour que votre habitation réduise sa consommation à un équivalent de moins de 1 000 litres de mazout, compatible avec des systèmes de chauffage non fossiles. Le diagnostic financier (pour quel budget ?) permet de chiffrer le budget des travaux à effectuer incluant les primes possibles, les prêts à taux zéro ainsi que les coûts annuels économisés.

Deuxième étape (avec qui ?) : vous pourrez introduire des demandes de devis auprès d'entreprises que nous vous aurons aidé à sélectionner.

Troisième étape : une fois les devis reçus, nous tiendrons avec vous une réunion d'aide à la décision du choix des entreprises et des démarches concernant les prêts et primes.

Quatrième étape : vous ferez exécuter les travaux.

Cinquième étape (pour quel résultat ?) : nous effectuerons un bilan annuel après travaux destiné à mettre en évidence la diminution de l'empreinte environnementale qui découle de l'opération Reno Sud Energie pour toute la commune d'Attert.

L'intervention de Vents du Sud dans ce processus est prise en charge par les fonds LEADER du GAL sous réserve du dépôt d'une caution de 80 € restituée lorsque vous réalisez les travaux. Vos dépenses se limiteront donc uniquement aux travaux que vous déciderez d'effectuer.

Pour en savoir plus, nous organisons un séance d'information ouverte à tous les habitants de la Commune le **mercredi 16 octobre 2024 à 19 h 30** à la salle Schuman, 107 voie de la Liberté à Attert.

Vous pouvez aussi nous contacter à renosud@ventsdusud.be

Vents du Sud

© www.freepik.com

Les envahisseurs...

La rubrique « *Même pas peur !* » des Courriers du Parc précédents, fait la place à une nouvelle rubrique : *Les envahisseurs*.

Ces articles, qui seront présents de manière périodique dans ce bulletin traiteront des « espèces exotiques envahissantes » (EEE). Il s'agit d'espèces non-indigènes qui se retrouvent importées/transportées chez nous, bien souvent à cause de l'Homme. Dans ce nouveau milieu, dépourvues de leurs prédateurs spécifiques ou de leurs maladies habituelles, ces espèces peuvent alors proliférer de façon anormale et causer des dommages aux espèces locales ainsi qu'aux écosystèmes.

Plusieurs EEE sont déjà connues du grand public comme les renouées du japon, souvent présentes le long des routes ou du chemin de fer ou encore la balsamine de l'Himalaya qui se répand surtout le long des cours d'eau, mais la première espèce qui sera dépeinte ici, est une espèce animale.
En effet, les espèces animales exotiques envahissantes sont bien moins connues et c'est d'ailleurs pourquoi la Région wallonne vient de lancer une campagne de communication visant à sensibiliser le grand public. Vous pouvez consulter le site https://stopenvahissantes.be sur lequel vous pourrez regarder des vidéos, lire des articles ou encore répondre à des quiz afin d'évaluer vos connaissances sur le sujet des invasives.

Pour sa présence importante sur le territoire ainsi que les dégâts qu'il occasionne à la biodiversité, la star controversée de cette première édition sera… **le raton laveur** (*Procyon lotor*).

Malgré son air amical, cet animal originaire d'Amérique du Nord est un véritable fléau pour la faune indigène. En effet, grâce à son habileté et son aisance pour grimper aux arbres et pour se mouvoir dans tout type de milieux, il se nourrit de nichées d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et d'autres espèces protégées. Outres les nuisances à la biodiversité, il s'en prend également aux légumes de votre potager, aux fruits de vos arbres, aux poules et à leurs œufs ou encore aux croquettes de vos chats (voire aux portées de jeunes chatons). On nous a également rapporté le cas cocasse d'un vol de rôti sur la table de la cuisine !

https://extermination-ratons-laveurs.com/images/raton-laveur-poubelles.jpg

Ces animaux sont anthropophiles comme l'atteste le dernier exemple, et c'est un problème qui s'amplifie lorsqu'ils sont nourris par la main de l'homme. C'est un geste à éviter à tout prix ! D'une part car, le nourrir revient à favoriser sa prolifération et d'autre part car il se familiarisera et prendra donc de plus en plus ses aises, augmentant ainsi les nuisances dans les villages. Pensez également à ne pas le nourrir de façon involontaire en couvrant vos composts ou en ne mettant pas de croquettes pour vos animaux à l'extérieur par exemple.

Sa proximité croissante avec l'Homme accroit également les risques sanitaires. En effet, le raton laveur est connu comme réservoir potentiel de maladies, virus et parasites pouvant toucher les animaux domestiques et dans certains cas, l'Homme.

Les agents DNF d'Attert prennent cette lutte à cœur et un effort particulier est déployé pour limiter l'impact de ce glouton masqué.
Cette année, et seulement sur la commune d'Attert, plus de 160 ratons laveurs ont été piégés ! Le PNVA prête également renfort au DNF en mettant à disposition 5 cages pour les particuliers. Les gardes forestiers ont d'ailleurs remarqué que les spécimens piégés en milieux naturels sont plus souvent des mâles alors que la lutte serait bien plus efficace en piégeant les femelles situées dans les villages (où la nourriture est abondante). Pensez donc à nous contacter afin de réserver une cage.

Gestion de la forêt

Qui de mieux qu'un agent du Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour parler de la forêt !
Adrien, chargé de mission environnement au sein du Parc a donc rencontré François Gruslin pour en savoir plus sur son travail.

« AH : Bonjour François, on se retrouve aujourd'hui dans la forêt d'Anlier, pour discuter avec toi de la biodiversité en forêt. Mais avant de rentrer dans le cœur du sujet, peux-tu te présenter et présenter ton travail, en quelques mots ?

FG : Mon nom est François Gruslin. Je suis l'un des deux préposés forestiers de la Commune d'Attert. Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été passionné de nature. Devenir forestier était donc une évidence. En ce qui concerne mon travail, ma première mission est la gestion d'un peu plus de 600 hectares de forêt appartenant à la Commune. J'effectue aussi des missions de police concernant le respect du code forestier, de la loi sur la conservation de la nature, de la chasse, de la pêche, du décret sur les déchets et même sur le Code wallon de l'Aménagement du Territoire. De temps en temps je fais des animations dans les écoles de la commune sur différents thèmes en relation avec la nature.

AH : Est-ce que tu donnes une importance à la diversité des essences sur ton triage, qui est la base de la biodiversité des forêts ?

FG : Oui je donne une grande importance à la diversité des essences sur mon triage. Avec le changement climatique nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter. En effet, c'est fini les grandes monocultures d'épicéas ou autres… Nous essayons de diversifier et de mélanger au maximum les essences adaptées à nos sols et à notre climat, de favoriser la régénération naturelle ou encore de minimiser le tassement des sols lors des exploitations afin d'obtenir une forêt résiliente. Avec le changement climatique nous avons de plus en plus de difficultés à réussir nos plantations. En effet, avec les printemps secs et les étés caniculaires que nous avons vécus, un grand nombre de plants meurent. Ces effets se font également ressentir dans des peuplements adultes : nous constatons presque partout un gros dépérissement chez le hêtre et une disparition presque totale de l'épicéa à cause du scolyte. Nous observons également de nouvelles maladies venues d'autres pays, voir d'autres continents, comme la Chalarose du frêne qui fait mourir nos frênes, la rouille suisse qui s'attaque aux douglas, différents phytophthoras, chancres… Il est donc primordial de diversifier la forêt au maximum.

AH : Peux-tu nous présenter certaines actions que tu mets en place en faveur de la faune ?

FG : Le Code forestier impose deux arbres morts par hectare et un arbre d'intérêt biologique (chêne de grosse dimension, essence rare, arbre à cavité, etc.) pour deux hectares de forêt soumise. De plus, dès que le terrain s'y prête, nous creusons des mares pour favoriser les amphibiens et les insectes aquatiques. Des lisières étagées sont plantées pour favoriser les oiseaux, les insectes et les chauves-souris. Des nichoirs à chouettes sont placés afin qu'elles puissent s'y reproduire afin de palier le nombre réduit de loges naturelles. Des réserves naturelles sont créées pour sauvegarder des habitats ou des espèces rares comme l'immortelle des sables… Ces actions se font souvent en collaboration avec le Parc naturel.

AH : Quels sont les différents freins et menaces à la biodiversité auxquels tu fais face ?

FG : Je pense que le plus impactant est le changement climatique mais hélas à mon échelle, j'ai peu d'emprise sur ce dernier.
Ensuite viennent les espèces exotiques envahissantes, qui nuisent énormément à notre flore et à notre faune. Dans les plantes, nous avons : la renoué du Japon, la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya, etc. Des arrachages et des coupes sont menés pour essayer d'enrayer leur propagation. Concernant les animaux exotiques envahissants, le plus problématique, c'est le raton laveur. Le DNF le piège en collaboration avec le Parc naturel, qui prête des cages aux demandeurs.
Et enfin, par endroit, la surpopulation de gibier, nous pose des problèmes sur les jeunes plantations.
La biodiversité s'est fortement améliorée ces dernières années mais ces nouvelles menaces nous imposent de continuer nos efforts. »

Pour en savoir plus sur ce sujet, inscrivez-vous à la conférence du 23 octobre (voir page 3).

Les champignons

La forêt est un lieu propice à la prolifération des champignons. Longtemps classés dans le règne végétal ou animal, ce n'est que depuis les années 1970 que les champignons ont un règne à part, celui des Fungi (du latin *fungus*, champignons). À ce jour, seules 155 000 espèces de champignons ont officiellement reçu un nom mais les scientifiques estiment qu'il existerait environ 2,5 millions d'espèces dans le monde. Plus de 90 % des espèces restent donc inconnues. Pourtant, elles méritent toute notre attention.

Ce monde immense, composé d'innombrables formes, depuis celles invisibles à l'œil nu, les moisissures, jusqu'à celles vivant dans le sol et dont les fructifications ont un chapeau et un pied que nous avons l'habitude de nommer champignons, a des utilisations diverses :

- ✓ fonction écologique : ils participent au recyclage des déchets organiques d'origine animale et végétale ; des études en cours sont très prometteuses pour la dégradation de certains plastiques et la revalorisation des sols pollués par des produits pétroliers
- ✓ fonction alimentaire : ils sont utilisés dans la fabrication du pain, de la bière, du fromage…
- ✓ fonction médicale : ils servent à la fabrication de nouvelles molécules de synthèses à l'instar de la pénicilline. De même, le (t)chaga (poussant sur les vieux bouleaux) est utilisé en Russie pour ses propriétés anticancéreuses.
- ✓ fonction économique : production de certaines espèces en très grande quantité pour la consommation et la bioremédiation, p.ex. la culture du shitaké (*Lentinula edodes*) dépasse les 200.000 tonnes dans le monde
- ✓ fonction gastronomique : la cueillette des champignons des bois est une pratique ancestrale et connait aujourd'hui un regain important.

Toutefois, la méconnaissance des critères de reconnaissance des espèces toxiques ou mortelles conduit à des accidents. Nous connaissons tous l'adage : « Tous les champignons sont comestibles, mais certains, ne le sont qu'une seule fois ! »

Formations mycologiques :

Cercles des Naturalistes Belges : www.cercles-naturalistes.be
Association des Mycologues Francophones de Belgique : www.amfb.eu

Guides d'identification :

« Guide des champignons France et Europe » de G. Eyssartier et P. Roux, édition Belin
« Champignons comestibles & toxiques, éviter les confusions » de J. H. Petersen, édition Biotope

Les règles à respecter avant de consommer les champignons des bois :

1. Identifiés sans aucun doute possible
2. Jeunes, récoltés dans des endroits non pollués (évitez les bords de routes)
3. Dans les délais les plus brefs (de la cueillette à l'assiette)
4. Bien cuits
5. En petite quantité et ponctuellement

Recette de quiche aux chataignes et aux girolles : www.cuisinesauvage.org

Pour en savoir plus sur ce sujet, inscrivez-vous à la conférence du 25 septembre ou à la balade du 5 octobre (voir page 3)

Exemple de risque de confusion : Clitocybe illusoire (*Omphalotus illudens*), toxique, Vs Girolle (*Cantharellus cibarius*), comestible (https://ervmedia.shorthandstories.com/Champignons-intoxication-faux-amis-cueillette-ce-qu-il-faut-savoir-avant-la-saison/index.html)

Festival Musique dans la Vallée

Ballade irlandaise

Dimanche 1er septembre à 16 h
Salle Camille Ney à Ell (L)

Les Voix du Danube

Samedi 7 septembre à 20 h
Église de Redange (L)

La Pastorale de Noël

Samedi 14 septembre à 20 h
Église de Beckerich (L)

Chansons françaises

Samedi 21 septembre à 20 h
Église de Thiaumont (B)

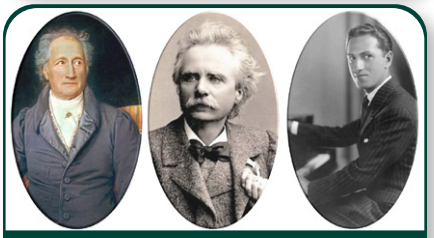

Goethe, Grieg, Gershwin

Samedi 28 septembre à 20 h
Salle Robert Schuman à Attert

Gloria de Vivaldi

Samedi 5 octobre à 20 h
Église de Bettborn (L)

Prix : **Adultes** : 23 € le jour du concert, 18 € en prévente - 15 € si minimum 4 concerts réservés et payés en même temps (non remboursable) - **Jeunes** de 12 à 18 ans et étudiants : 6 € - **Enfants** de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations : 063/22 78 55 - musique.vallee@attert.be - www.aupaysdelattert.be/festival

Organisation : Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

Avec le soutien de :

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
Direction générale du tourisme

PROVINCE DE LUXEMBOURG

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Inventaires d'étangs et mares

Les Contrats de rivières de Wallonie ont pour mission de continuer l'inventaire d'un maximum de plans d'eau afin d'y déceler la présence éventuelle de plantes exotiques envahissantes.

Nombre d'entre elles sont méconnues par le grand public et leur prolifération peut être rapide et coloniser entièrement votre plan d'eau. De plus, certaines espèces ne sont encore que peu présentes en Belgique, c'est donc le moment idéal pour les détecter et les éliminer avant qu'elles ne deviennent un problème ingérable dans un futur proche. Nous vous apporterons tous les conseils afin d'éviter que celles-ci ne comblent vos plans d'eau et privent d'oxygène les espèces aquatiques qui y vivent.

Si vous pensez que votre mare ou votre étang abrite des ragondins ou encore des écrevisses, pensez à nous le notifier puisque nous cherchons également à recenser les espèces de rongeurs et d'écrevisses exotiques.

Si vous voulez que le Contrat de Rivière d'Attert vienne inspecter votre étang/mare vous pouvez nous contacter par téléphone au 0456 12 58 42 ou bien par mail : maxime.doffagne@attert.be